

# Règlement du tournoi interacadémique des BTS AM 2017



## Article 1 : Participant.e.s

Le Tournoi des assistant.e.s de manager est ouvert aux sections de techniciens supérieurs du BTS Assistant de Manager (AM) des académies inscrites au concours. La participation à ce tournoi s'effectue par équipe de trois étudiant.e.s de deuxième année d'un même établissement public ou privé sous contrat.

## Article 2 : Objectifs

Le tournoi des assistant.e.s de manager vise à :

- favoriser le développement de la professionnalité des étudiant.e.s et l'acquisition des compétences professionnelles du référentiel de certification du diplôme,
- développer le partenariat « école entreprise » en STS AM,
- fédérer les étudiant.e.s autour d'un projet en développant l'esprit d'équipe, l'autonomie, le sens des responsabilités,
- valoriser l'image du BTS AM au sein des académies participantes.

## Article 3 : Epreuves

Chaque équipe doit proposer une **action professionnelle** dans le cadre d'une organisation de référence constituant le contexte de l'action. Cette action sera suivie par un ou plusieurs enseignant.e.s de la section de techniciens supérieurs dont sont originaires les étudiant.e.s, dans le cadre des séances d'APS, par exemple.

La production consistera dans un premier temps à réaliser **un dossier structuré et documenté de 10 pages maximum**, sous forme **numérique**, présentant l'action

professionnelle menée par l'équipe au sein d'une **organisation réelle** de son choix et correspondant à un besoin identifié de ladite organisation, hors établissement scolaire. Chaque équipe réalisera également une **vidéo de 5 minutes maximum** visant à valoriser l'action professionnelle.

Ces productions seront évaluées, au sein de chaque académie, par un jury librement composé de professionnel.le.s et de professeur.e.s.

Le jury appréciera l'ensemble des productions en fonction des critères prévus dans les annexes 2 et 3.

L'évaluation des productions permettra à chaque académie de sélectionner une équipe pour participer à la finale nationale.

Les équipes finalistes seront départagées par la **résolution d'un cas d'entreprise**, qu'elles devront présenter oralement devant le jury national de professionnel.le.s lors d'un événement regroupant tous les participant.e.s. La présentation orale s'appuiera sur tout support numérique adapté à la situation de communication et mis à disposition le jour de l'événement.

## Article 4 : Contexte

Le projet mené par l'équipe s'appuie sur un contexte professionnel clairement identifié faisant référence à une organisation existante. Il peut s'agir d'une organisation qui a accueilli un.e ou plusieurs étudiant.e.s en stage ou de toute autre organisation volontaire pour offrir un contexte professionnel concret aux équipes participantes, hors établissement scolaire.

## Article 5 : Calendrier

Les professeur.e.s des sections de BTS AM procéderont à l'inscription des équipes **entre le 15 septembre et le 14 octobre 2016** en remplissant le formulaire d'inscription et en le retournant au jury académique par voie électronique. Le formulaire d'inscription joint en annexe 1 devra être dûment complété et signé par les différentes parties concernées.

Après inscription, chaque équipe adressera au jury académique le dossier numérique présentant l'action professionnelle et la vidéo, par voie électronique, au plus tard le **3 février 2017 à 23 heures 59**.

L'ensemble des supports (formulaire d'inscription, dossier numérique et vidéo) sera adressé par mail aux organisateurs académiques selon les modalités prévues en académie.

## Article 6 : Modalités de participation

### Premier temps – En académie

Chaque équipe participant au Tournoi interacadémique des BTS AM transmettra le dossier numérique et la vidéo au jury pour le **3 février 2017 à 23 heures 59**.

Ce dossier numérique documenté de 10 pages maximum devra :

- être exécutable sur tout ordinateur,
- présenter notamment le contexte professionnel, les différentes étapes, modalités et le bilan de l'action professionnelle.

La vidéo, d'une durée de 5 minutes maximum devra :

- être exécutable sur tout ordinateur,
- être de bonne qualité d'image et de son,
- mettre en valeur les compétences en communication orale de l'équipe
- valoriser l'action professionnelle.

En raison du poids potentiellement important du fichier vidéo, il est recommandé de les transmettre via un service d'hébergement temporaire de fichiers (de type WeTransfer ou WeSend par exemple).

### Deuxième temps – Finale au national

La veille de la finale nationale, à 8 heures du matin, le comité de pilotage adressera aux équipes finalistes un cas d'entreprise à résoudre. Les équipes prépareront le cas durant la journée.

Le jour de la finale, chaque équipe, dans un ordre tiré au sort, exposera oralement, devant le jury, les solutions qu'elle préconise pour résoudre le cas d'entreprise.

L'exposé oral durera 10 minutes maximum et s'appuiera sur tout support adapté à la communication. L'équipe répondra ensuite aux questions des membres du jury pendant 5 minutes.

## Article 7 : Jurys académiques et national

Chaque jury académique est librement composé par l'IA-IPR référent.e.

Le jury national est composé de professionnel.le.s des organisations partenaires et est assisté par l'équipe organisatrice du tournoi.

Le jury national appréciera les prestations des équipes participantes à l'aide des critères prévus à l'annexe 4 et délibérera à huis clos à la suite des soutenances des équipes finalistes afin d'établir le palmarès du tournoi et l'affectation des prix.

Les jurys académiques et national sont souverains dans leurs décisions.

## Article 8 : Soutenance orale des finalistes

Chaque équipe finaliste présentera oralement le cas d'entreprise et procédera à une soutenance durant 10 minutes maximum. Celle-ci s'appuiera sur un support de communication spécifique permettant de valoriser sa présentation. A l'issue de cette présentation, l'équipe répondra aux questions des membres du jury pendant 5 minutes. Le jury appréciera notamment la qualité de la démarche de résolution de problème, la qualité et la pertinence des éléments professionnels proposés, le dynamisme et l'originalité de la présentation, la réactivité des étudiant.e.s aux questions posées.

## Article 9 : Remise des prix

Les membres du jury procéderont à la remise des prix aux équipes lauréates. Ces équipes se verront récompenser par l'attribution de lots attractifs.

## Article 10 : Droits d'auteur, droits l'image

Les participant.e.s au Tournoi des AM s'engagent à ne présenter au jury que des productions dont ils sont les auteur.e.s. Les participant.e.s autorisent les organisateurs, à titre gracieux, dans un but pédagogique et en aucun cas lucratif, à utiliser et diffuser les présentations réalisées avec mention des auteur.e.s.

Les professeur.e.s qui encadrent les équipes d'étudiant.e.s s'assurent que toute précaution a été prise pour utiliser de plein droit les images et documents (textuels, sonores, graphiques,...) qu'ils présentent.

Pour pouvoir participer au concours, chaque étudiant.e donne son accord par écrit afin que les images de son équipe, prises pendant les phases de travail en cours d'année, ou lors des phases d'évaluation des présentations orales, puissent être utilisées à titre gracieux, dans le cadre de la communication du Tournoi. L'étudiant.e de moins de 18 ans fait signer une autorisation à ses parents.

## Article 11 : Conditions d'organisation

Les étudiant.e.s participant à ce tournoi mènent des activités et se déplacent sous la responsabilité pédagogique, administrative et financière de leur établissement qui prendra toutes les mesures nécessaires, notamment en termes d'accompagnement et d'assurance.

Le fait de participer au Tournoi interacadémique des BTS AM 2017 implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement.

## Article 12 : Dates clés du tournoi

### En académie :

- Inscription : au plus tard le **vendredi 14 octobre 2016 à 23h59**
- Envoi du dossier numérique et de la vidéo : au plus tard le **vendredi 3 février 2017 à 23h59**
- Réunion du jury de sélection académique : **à partir du lundi 20 février 2017**
- Transmission de l'équipe sélectionnée pour la finale interacadémique : **avant le mardi 7 mars 2017**

*Chaque académie organise, le cas échéant, une finale académique et une remise des prix selon des modalités qui lui sont propres.*

### Au national :

- Transmission du cas d'entreprise aux équipes finalistes le **mercredi 29 mars à 8 heures**
- Finale et remise des prix par le jury : le **jeudi 30 mars 2017**

*Chaque académie transmettra au groupe national de pilotage :*

- *le nom des membres de l'équipe lauréate : prénoms, noms*
- *les coordonnées de l'IA-IPR pilote : prénom, nom, adresse électronique, téléphone*
- *les coordonnées de l'établissement : nom, RNE, adresse électronique*
- *les coordonnées de l'enseignant.e référent.e : prénom, nom, adresse électronique, téléphone*

# LISTE DES ANNEXES

**Annexe 1** : Formulaire d'inscription

**Annexe 2** : Grille d'évaluation du dossier numérique

**Annexe 3** : Grille d'évaluation de la vidéo

**Annexe 4** : Grille d'évaluation du cas d'entreprise



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU TOURNOI DES BTS AM 2017

**A renvoyer au plus tard le 14 octobre 2016 à :**

Prenom.nom@ac-académie.fr

### Etablissement

Nom de l'établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Nombre d'équipes participantes : .....

### Equipe participante\*

*\*annexer des tableaux supplémentaires en cas d'inscription multiple*

Prénoms et noms des étudiant.e.s*	Noms des professeur.e.s responsables
	Courriel de la/du professeur.e référent.e : @

*\*Trois étudiant.e.s par équipe*

### Contexte professionnel\*

Nom de l'organisation	Adresse	Nom du contact
Activité	Code postal/Ville	Fonction du contact

*\*Le contexte professionnel doit impérativement prendre appui sur une organisation réelle, hors établissement scolaire*

Description succincte de l'action professionnelle (nature, objectifs...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*Les responsables du projet reconnaissent avoir pris connaissance et accepté le règlement du tournoi.*

### Noms et signatures

de la/du chef.fe d'établissement

de la/du professeur.e responsable







## Annexe 4 : GRILLE D'ÉVALUATION DU CAS D'ENTREPRISE

Académie : Lycée : Prénoms/Noms :	<b>Finale nationale</b> <b>30 mars 2017</b> <i>Soutenance orale 10 minutes</i> <i>Entretien jury 5 minutes</i>	N° équipe
---	---	-----------

<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION*</b> <small>* Cocher la case correspondant à l'évaluation de chaque critère</small>	Passable	Assez bien	Bien	Très bien
Compréhension du sujet				
Démarche professionnelle				
Pertinence des solutions				
Mobilisation des compétences d'assistant.e de manager				
Communication verbale et non verbale				
Support de communication				
Capacité d'argumentation				
Cohésion du groupe				
Professionalisme				
Valorisation du métier d'assistant.e de manager				

<u><b>Appréciation globale :</b></u>  	<u><b>Attribution d'un prix**</b></u>  <input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> prix : Trophée du tournoi <input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup> prix <input type="checkbox"/> 3 <sup>e</sup> prix <input type="checkbox"/> 4 <sup>e</sup> prix  <small>** Cocher une case</small>
--	--